



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
Union-Discipline-Travail

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



CENTRES D'EXCELLENCE D'AFRIQUE POUR L'IMPACT  
DE DEVELOPMENT (CEA IMPACT)

Centre d'Excellence Africain sur le Changement Climatique, la Biodiversité  
et l'Agriculture Durable

CEA-CCBAD  
.....

ELABORATION DE L'IDL 5.3 : jalon de l'esprit d'entreprise

Période : 2022- 2024

**Institution : Université Félix Houphouët-Boigny**

**Centre : CEA CCBAD**

**Personne ressource pour IDL 5.3 :**

Nom : ALABI Taofic Abdel Fabrice

Messagerie électronique : [t.alabi@wascal-ci.org](mailto:t.alabi@wascal-ci.org) / [atafci@gmail.com](mailto:atafci@gmail.com)

Téléphone : +225 07 49 41 22 26

Août 2022

### **Instructions pour l'achèvement du modèle RLD 5.3 :**

Veillez consulter la note d'orientation de RLD 5.3 pour plus d'informations sur la façon de remplir ce modèle.

Le modèle DOIT être approuvé par l'Unité Régionale de Facilitation (URF) pour le CEA Impact. Le décaissement des fonds RLD 5.3 ne sera effectué qu'après l'achèvement – et la vérification par l'URF – du plan de travail décrit sur le modèle approuvé RLD 5.3.

Avant de terminer ce modèle RLD 5.3, les centres doivent :

1. Compléter l'évaluation du potentiel d'innovation et d'entrepreneuriat des centres CEA et de leurs universités d'accueil
2. Participer à un webinar coordonné par l'Unité Régionale de Facilitation de l'Impact (URF) du CEA qui fournira des conseils supplémentaires sur RLD 5.3

Tous les centres DOIVENT compléter et mettre en œuvre le module 2.1: Développement d'un programme d'innovation et d'entrepreneuriat développé pour les étudiants de troisième cycle du Centre.

Sur la base de la base de référence institutionnelle et du Centre, chaque Centre devrait proposer une série d'activités autour de l'entrepreneuriat et de l'innovation qui rapporteront l'argent RLD 5.3. Les exemples potentiels sont énumérés ci-dessous sous trois modules distincts. Bien que les grandes catégories soient identifiées ci-dessous, les centres sont libres de choisir les modules qui correspondent le mieux aux besoins de leur centre et de leur institution. En outre, dans le cadre de chaque module sélectionné, les centres sont censés affiner les activités, les tâches et les résultats spécifiques pour tenir compte de la capacité existante de l'établissement d'accueil, des objectifs du centre et de l'université dans ce domaine.

Les centres ne doivent PAS énumérer les activités ou les résultats qui existent déjà sur le campus de leur université. Le RLD est plutôt conçu pour renforcer la capacité au-delà de la base de référence actuelle (notez que cela peut inclure une mise à niveau importante d'une capacité existante).

Par exemple, dans le cadre du module 1.1, les centres devraient identifier les activités, les tâches et les résultats attendus spécifiques qui seront entrepris pour renforcer (ou lancer) un bureau de transfert de technologie. Associés à chaque activité, tâche ou résultat, les centres doivent également proposer les critères de vérification. Des directives générales pour les critères de vérification sont indiquées. Les centres peuvent, par exemple, inclure un nombre prévu d'employés qui reçoivent une formation TTO, ou le nombre de brevets délivrés dans un délai donné.

En remplissant le modèle, les centres doivent identifier pour chaque activité/tâche/résultats, identifier :

1. Critères de vérification appropriés
2. Le calendrier d'achèvement (en notant que certaines tâches ou activités seront nécessairement séquentielles)
3. Le coût prévu pour réaliser la tâche ou l'activité
4. La personne responsable de s'assurer que la tâche ou l'activité est terminée

**REMARQUE :** Le modèle DOIT être approuvé par l'Unité régionale de facilitation (URF) pour le CEA Impact. RLD 5.3 vaut 100 000 USD et n'est pas évolutif. Le décaissement des fonds RLD 5.3 ne sera effectué qu'après l'achèvement – et la vérification par l'URF – du plan de travail décrit sur le modèle approuvé RLD 5.3.

Résultat/Activité/Tâche	Critères de vérification potentiels (Fournir des preuves pour chacun)	Échéancier prévu pour l'achèvement	Prévision budgétaire (USD)	Personne responsable
<b>MODULE 1. RENFORCEMENT DU TRANSFERT DE TECHNOLOGIE</b>				
<b>Objectif :</b> Renforcer les activités du bureau de transfert de technologie (BTT) (Service de Valorisation de l'UFHB)				
<b>M 1.1.</b> Renforcer l'écosystème de l'innovation et de l'entrepreneuriat universitaire grâce au renforcement du Bureau de transfert de technologie (BTT).	- Nombre de contrats signés avec le secteur privé et le secteur public et parapublic	30/12/2022	5000	Dr CAMARA Brahima
<b>M 1.1.1.</b> Élaborer et mettre en œuvre un plan détaillé de renforcement des capacités des acteurs du service de valorisation de l'UFHB (SV/UFHB)	- Plan de formation - Nombre d'employés ayant reçu une formation - Rapports de formation			
<b>M 1.1.2. Créer au centre</b> un comité de la propriété intellectuelle et de l'innovation (CPII) qui travaillera avec le service de valorisation pour créer un comité universitaire de la propriété intellectuelle pour l'UFHB (CUPI)	- Décision de création du CPII et de nomination des membres - Décision de création du CUPI et de nomination des membres - Nombre de Collaborations établies avec des incubateurs, des accélérateurs et des centres technologiques - Nombre de chercheurs ou d'équipes de recherche encadrés et accompagnés dans l'élaboration d'un dossier d'invention - Nombre de brevets et autres droits de propriété intellectuelle protégés ;			
<b>M 1.1.3.</b> Élaborer un manuel opérationnel et un plan annuel budgétisé	- Manuel opérationnel et un plan de travail budgétisé disponibles			
<b>MODULEE 2. DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCOSYSTÈME INSTITUTIONNEL INNOVATION / ENTREPRENEURIAT</b>				
<b>Objectif :</b> renforcer l'écosystème institutionnel du CEA-CCBAD et de l'université et développer les capacités des chercheurs en matière de développement de l'innovation, de commercialisation des connaissances et d'activités entrepreneuriales.				
<b>M 2.1.1 (Obligatoire pour tous les centres)</b> Développer un programme d'innovation et d'entrepreneuriat pour les étudiants et les membres du corps professoral du centre	- Manuel de contenu du programme disponible - Nombre d'étudiants et de membres du corps professoral formés - TDRs ou notes conceptuelle pour toutes les catégories de subventions à l'innovation et à l'entrepreneuriat proposées sont disponibles	30/10/2023	40 000	Dr Alabi
<b>M 2.1.2.</b> Organiser les formations de courte durée, de séminaires, module dans la formation doctorale et Renforcer les capacités du personnel enseignant et encadrant	- Nombre de demandes retenues par catégories de subventions - Nombre d'événements organisés. - Rapports d'activités - Un FabLab créé ;			

Résultat/Activité/Tâche	Critères de vérification potentiels (Fournir des preuves pour chacun)	Échéancier prévu pour l'achèvement	Prévision budgétaire (USD)	Personne responsable
<b>M 2.1.3.</b> Elaborer un programme de subventions de démarrage institutionnelles du Centre pour soutenir le développement de l'innovation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un concours d'idées d'innovation organisé ;</li> <li>- Nombre d'incubateur financées</li> <li>- Nombre de projets de recherche conjoints avec un secteur privé réalisés</li> <li>- Nombre de marchés des technologies développées par les chercheurs du centre</li> <li>- Une stratégie de communication axée sur la promotion des résultats innovants auprès du secteur privé et des investisseurs potentiels développée.</li> </ul>			
<p><b>M 2.2.1.</b> Organiser la semaine de l'innovation sur le campus de l'Université</p> <p><b>M 2.2.2.</b> Organiser les conférences avec l'Agence emploi jeune, l'UFHB, CGECI, PME/CI, BOAD</p> <p><b>M 2.2.3.</b> Mettre en place un système de prix pour un prix « Innovateur de l'année »</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport de la semaine de l'innovation et liste de présences disponibles ;</li> <li>- Les communications pour la semaine de l'innovation disponibles sur le site Web du centre (publicités, publications sur les médias sociaux, vidéos, photos de l'événement)</li> <li>- Nombre de conférences sur l'innovations organisées</li> <li>- Nombre de partenaires et les ministères sectoriels concernés à la semaine de l'innovation du secteur privé</li> <li>- Nombre de partenariats établis ;</li> <li>- Nombre de prix pour l'innovateur de l'année » attribués</li> </ul>	30/12/2023	30 000	Prof SORO Fatou S.
<b>M 2.3.</b> Organiser les ateliers, les conférences, de webinaires sur le transfert et la commercialisation de technologies	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Liste des thèmes de conférences ;</li> <li>- Liste des conférenciers, des personnes invités ;</li> <li>- Nombre d'événements organisés,</li> <li>- Nombre de participants (étudiants et de membres du corps professoral)</li> </ul>	30/06/2023	10 000	CHERIF M BIDIER Alain
<b>MODULEE 3. COOPÉRATION AXÉE SUR L'INNOVATION DES INFRASTRUCTURES DE RECHERCHE ET COLLABORATION AVEC UN SECTEUR PRIVÉ PAR LE BIAIS DE SERVICES CONSULTATIFS</b>				
<b>Objectif :</b> établir de meilleurs liens entre le centre CEA-CCBAD et l'UFHB avec le secteur privé par un partage commun d'infrastructures orientées vers l'innovation et par des services de conseil.				
<p><b>M 3.1.1.</b> Créer un bureau d'expertise au Centre</p> <p><b>M 3.1.2.</b> Élaborer un programme de mentorat pour les start-ups et / ou les entrepreneurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décision de création d'un bureau d'expertise au Centre</li> <li>- Nombre de consultants affiliés au bureau d'expertise</li> <li>- Nombre de prestations réalisées ;</li> <li>- Un programme de mentorat pour les start-ups et/ou les entrepreneurs du secteur du centre développé</li> <li>- Liste d'entreprises partenaires disponibles</li> </ul>	30/03/2023	10 000	KONE Daouda CHERIF M ALABI T
<b>M 3.2.</b> Réactiver l'incubateur de l'UFHB	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un plan d'affaires détaillé élaboré</li> </ul>	30/03/2023	5000	BOMISSO E L CAMARA B